

DECLARATION DE CONFORMITE CE

**La société DOMAC déclare que les produits mentionnés ci-dessous :
GROUPE ELECTROGENE : DEF950**

Sont conformes aux exigences des directives européennes suivantes :

2006/42/CE : Sécurité machines

2014/35/UE : Sécurité électrique basse tension

2010/26/CE : Emissions polluantes

2014/30/UE : Compatibilité électromagnétique

2000/14/CE : Emissions sonores

et évalué selon les normes applicables en vigueur suivantes :

EN ISO 8528-13 : 2016 : Groupes électrogènes entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne – sécurité

ISO 8528 (1 à 8) : 2016 : Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne

ISO 3744 : Détermination des niveaux de puissance acoustique

EN 55012 : 2007/A1 : 2009 : Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne -

Caractéristiques de perturbation radioélectrique - Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs

EN 61000-6-1 : 2019 : Compatibilité électromagnétique

Tableau acoustique selon la procédure de mise en conformité à la directive 2000/14/CE ANNEXE IV

	DEF950
Puissance assignée COP	650W
Niveau de puissance acoustique mesuré LWAm :	91
Niveau de puissance acoustique garanti LWAg :	95

Organisme notifié :

Intertek Testing & Certification Ltd.

Davy Avenue, Knoulhill, Milton Keynes – MK5 8NL

Tel. +44 (0)1908857777 - Fax. +44 (0)1908857930

Web : www.uk.intertek-etlsemko.com

Dossiers techniques disponibles
auprès de Monsieur Patrice LE PONNER

Marylène PATTARD

Directrice Générale – Managing director

Vierzon 20/08/2024

Importé par :



DOMAC
53 route de Foecy – Zi des Forges
18100 VIERZON - France



Made in PRC